



Procès-verbal du Conseil Municipal Séance du 23 février 2026

Séance du lundi 23 février 2026 19:30 à mairie

Quorum : 7

Membres présents :

Rachel BOSSWINGEL, Denis BUECHER, Olivier EGGENSPIELER, Frédéric FAUVEL, Samuel GISSINGER, François JACQUOT, Yannick PANDIN, Thomas WALTER, Laurent WIEST

Membres excusés et représentés par pouvoir :

David FINK (donne pouvoir à : Frédéric FAUVEL)

Membres Absents :

Stéphanie ANFOSSI, Muriel FIGENWALD, Aline SZATKOWSKI

Président de séance : Laurent WIEST

Secrétaire de séance : Yannick PANDIN

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Nomination d'un garde-chasse particulier lot de chasse 2 et 3	
2	Déclaration d'intention d'aliéner - 33 rue Thiébault Walter	
3	Mise à disposition de la maison forestière	
4	Planning de tenue du bureau de vote des élections municipales	
5	Divers	

Détails des projets / délibérations :

Nomination d'un garde-chasse particulier lot de chasse 2 et 3

M. le Maire rend compte de la demande présentée par M. Franck VIAL, adjudicataire de la chasse communale de Ballersdorf, lots 2 et 3 pour la nomination dans les fonctions de garde-chasse bénévole, de M. Jacky LIDENSCHMIDT.

Considérant l'avis favorable de la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, précisant que M.LIDENSCHMIDT est tenu de respecter les critères fixés quant au nombre de gardes autorisés par le cahier des charges ;

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

DONNE un AVIS FAVORABLE à la nomination de M. Jacky LIDENSCHMIDT, en qualité de garde-chasse bénévole de la chasse communale de Ballersdorf.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 10 voix Rachel BOSSWINGEL, Denis BUECHER, Olivier EGGENSPIELER, Frédéric FAUVEL, David FINK, Samuel GISSINGER, François JACQUOT, Yannick PANDIN, Thomas WALTER, Laurent WIEST

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 3

Déclaration d'intention d'aliéner - 33 rue Thiébault Walter

Monsieur le Maire présente le projet de vente suivant :

Propriétaire(s) : Jean-Jacques DIETSCH

Acquéreur : M. Damien STIMFLING et Mme Mélanie HERTH

Adresse : 33 rue Thiébault Walter

section AD n° 13

Surface : 11a 38ca

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas appliquer son

droit de préemption sur ce projet de vente.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 10 voix Rachel BOSSWINGEL, Denis BUECHER, Olivier EGGENSPIELER, Frédéric FAUVEL, Samuel GISSINGER, François JACQUOT, Yannick PANDIN, Thomas WALTER, Laurent WIEST, David FINK

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 3

Mise à disposition de la maison forestière

La commune de Ballersdorf est propriétaire de la maison forestière 20 rue de la Brigade Alsace Lorraine, actuellement occupée par Monsieur Christian Grasser, technicien forestier territorial (TFT) en charge du secteur. Celui-ci devra libérer les locaux au plus tard le 30 juin 2026. Dans la perspective de son départ, il apparaît nécessaire de définir les modalités de gestion future de ce bien communal, afin d'en assurer une occupation conforme à l'intérêt général. Plusieurs options ont été envisagées pour le devenir de la maison forestière :

- **Mise à disposition au nouveau TFT** désigné pour le secteur, moyennant un loyer mensuel de 300 € (+ refacturation des charges) ;
- **Vente du bien**, sous réserve des conditions légales applicables ;
- **Location libre**, dans le cadre d'un bail.

Compte tenu des enjeux liés à la gestion forestière, la mise à disposition au futur TFT apparaît comme la solution la plus adaptée. Cette option permet de pérenniser la présence d'un agent territorial sur le secteur, tout en garantissant une occupation encadrée pour la collectivité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de mettre à disposition la maison forestière moyennant un loyer mensuel de 300 € (+ refacturation des charges)
- charge le maire de notifier la présente décision à l'ONF.

Planning de tenue du bureau de vote des élections municipales

Le planning est complété par les membres du conseil municipal.

Divers

- Slow up du 30 août 2026

Rappel du parcours, rapide compte rendu de la réunion avec associations partenaires. Des bénévoles doivent être mobilisés pour assurer la sécurité sur le parcours.

- Journée citoyenne et Elsass Putz le 28 mars 2026

Le Secrétaire de séance,
Yannick PANDIN

Fait à BALLERSDORF,
Le 24/02/2026 ,
Le Maire

